

Institut canadien des actuaires
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 14
Annexe 1 - Honoraires professionnels	16
Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunion et prix aux bénévoles	16
Annexe 3 - Fournitures et services	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Institut canadien des actuaires

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien des actuaires («l'Institut»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
14 juin 2023

Institut canadien des actuaires
État de la situation financière

31 mars	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	6 874 454 \$	1 709 084 \$
Débiteurs (Note 2)	59 482	28 706
Frais payés d'avance	493 069	273 927
Placements (Note 3)	880 986	984 643
	8 307 991	2 996 360
Placements (Note 3)	7 100 196	6 842 052
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 4)	311 231	285 242
	15 719 418 \$	10 123 654 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	946 327 \$	817 071 \$
Produits reportés (Note 5)	6 962 861	1 144 860
Portion courante des avantages incitatifs relatifs au bail reportés	12 340	12 340
	7 921 528	1 974 271
Avantages incitatifs relatifs au bail reportés	113 113	125 452
	8 034 641	2 099 723
Engagements contractuels (Note 6)		
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	311 231	285 242
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires (Note 7)	292 205	532 899
Grevé d'affectation interne - recherche (Note 7)	979 148	592 181
Non affecté	6 102 193	6 613 609
	7 684 777	8 023 931
	15 719 418 \$	10 123 654 \$

Au nom du Conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur _____

Institut canadien des actuaires
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	Grevé d'affectation interne - recherche	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	285 242 \$	532 899 \$	592 181 \$	6 613 609 \$	8 023 931 \$	7 745 445 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(457 795)	(83 033)	201 674	(339 154)	278 486
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	225 653	-	-	(225 653)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(199 664)	-	-	199 664	-	-
Affectations internes (Note 7)	-	217 101	470 000	(687 101)	-	-
Solde, fin de l'exercice	311 231 \$	292 205 \$	979 148 \$	6 102 193 \$	7 684 777 \$	8 023 931 \$

Institut canadien des actuaires État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Cotisations des membres	6 510 978 \$	6 188 085 \$
Éducation et perfectionnement professionnel	969 323	869 845
Produits de placements	238 099	251 922
Recouvrement de frais juridiques	53 000	-
Divers	35 083	12 667
Publicité	32 975	30 478
	7 839 458	7 352 997
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés	3 975 916	3 664 725
Honoraires professionnels (Annexe 1)	657 389	469 385
Éducation et perfectionnement professionnel	559 448	497 890
Tribunaux disciplinaires (Note 8)	457 795	217 101
Loyer et charges de fonctionnement	443 668	434 672
Fournitures et services (Annexe 3)	509 067	547 327
Marchandisage et l'image de marque	417 689	174 063
Divers et frais bancaires	335 717	199 595
Traduction	201 952	178 933
Remboursement des frais de déplacement, des frais de réunion et des initiatives de bénévolat (Annexe 2)	201 446	56 336
Recherche - études et sondages (Note 7)	83 033	367 495
Étudiants et carrières	103 752	46 645
Déplacements du personnel	58 084	7 691
Relations gouvernementales	53 464	31 743
Variation de la juste valeur des placements	25 489	88 773
Frais de dotation en personnel	85 385	84 366
Édition - frais d'impression	6 079	7 771
Perte sur taux de change	3 239	-
	8 178 612	7 074 511
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(339 154)\$	278 486 \$

Institut canadien des actuaires
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds des membres	13 376 244 \$	7 052 480 \$
Sorties de fonds des fournisseurs et membres du personnel	(8 043 345)	(6 436 420)
Produits de placements reçus	238 099	251 921
	5 570 998	867 981
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(225 653)	(118 372)
Variation des placements	(179 975)	(244 656)
	(405 628)	(363 028)
Augmentation nette de l'encaisse	5 165 370	504 953
Encaisse, début de l'exercice	1 709 084	1 204 131
Encaisse, fin de l'exercice	6 874 454 \$	1 709 084 \$

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	L'Institut canadien des actuaires (« l'Institut ») fut constitué le 18 mars 1965 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 6 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres. L'Institut est un organisme sans but lucratif au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et à ce titre, il est exonéré d'impôt.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	<p>Les produits provenant d'assemblées générales et des colloques sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p> <p>Les cotisations des membres sont constatées de façon proportionnelle à l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres couvrent des périodes de trois, six, neuf et douze mois se terminant le 31 mai. Les cotisations reportées consistent des sommes perçues d'avance pour les cotisations de 2023/2024.</p> <p>Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>L'Institut évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court et à long termes qu'il a choisi d'évaluer à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.</p> <p><u>Dépréciation</u></p> <p>Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<p><u>Coûts de transaction</u> L'Institut comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>						
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :</p> <table><tr><td>Matériel informatique</td><td style="text-align: right;">3 ans</td></tr><tr><td>Ameublement et matériel de bureau</td><td style="text-align: right;">5 ans</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td style="text-align: right;">termes du bail</td></tr></table> <p>L'Institut a des œuvres d'art qui ne sont pas amorties.</p>	Matériel informatique	3 ans	Ameublement et matériel de bureau	5 ans	Améliorations locatives	termes du bail
Matériel informatique	3 ans						
Ameublement et matériel de bureau	5 ans						
Améliorations locatives	termes du bail						
Actifs incorporels	<p>Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :</p> <table><tr><td>Logiciel</td><td style="text-align: right;">3 ans</td></tr></table>	Logiciel	3 ans				
Logiciel	3 ans						
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<p>Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.</p>						

2. Débiteurs

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Débiteurs	23 385 \$	12 459 \$
Autres	36 097	16 247
	<u>59 482 \$</u>	<u>28 706 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Placements

Au 31 mars, les placements de l'Institut se composent de :

	2023	2022
Dépôts		
Fonds de crédit	880 986 \$	984 643 \$
Obligations		
Provinces du Canada	3 508 787 \$	3 919 632 \$
Actions		
Fonds éthique d'actions canadiennes	1 786 494	1 939 444
Fonds éthique d'actions américaines	492 792	512 976
Fonds éthique d'actions internationales	511 543	470 000
	2 790 829	2 922 420
Financement privé		
Fonds de financement diversifié	800 580	-
	7 100 196 \$	6 842 052 \$

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et logiciel	1 087 399 \$	801 622 \$	871 790 \$	605 501 \$
Ameublement et matériel de bureau	180 812	167 856	170 766	164 311
Améliorations locatives	211 166	211 166	211 166	211 166
Oeuvres d'art	12 498	-	12 498	-
	1 491 875 \$	1 180 644 \$	1 266 220 \$	980 978 \$
Valeur comptable nette		311 231 \$		285 242 \$

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Produits reportés

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des membres	6 666 388 \$	1 093 057 \$
Assemblées générales et colloques	296 473	51 803
	<u>6 962 861 \$</u>	<u>1 144 860 \$</u>

6. Engagements contractuels

L'Institut a loué des locaux jusqu'au 31 mai 2033, avec un engagement total de 5 257 185 \$, ce qui comprend les paiements suivants pour les cinq prochaines années:

2024	457 244 \$
2024	458 016 \$
2026	465 728 \$
2027	467 270 \$
2028	<u>471 126 \$</u>
	<u>2 319 384 \$</u>

L'Institut s'est engagé à organiser des événements de perfectionnement professionnel, y compris le congrès annuel, au cours de l'année prochaine. Ces estimations représentent les coûts engagés par l'Institut:

2024	269 873 \$
------	------------

L'Institut a des engagements de recherche contractuels pour la prochaine année comme suit:

2024	147 795 \$
------	------------

7. Tribunaux disciplinaires et fonds de recherche

En 2015, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne pour des tribunaux disciplinaires. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne de 217 101 \$ (2022 - 441 662 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités des tribunaux disciplinaires totalisant 457 795 \$ (2022 - 217 101 \$).

En 2010, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne dans le but de faire de la recherche. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne nette de 470 000 \$ (2022 - 464 000 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités de recherche totalisant 83 033 \$ (2022 - 367 495 \$).

31 mars 2023

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Institut est exposé au risque de crédit pour ses débiteurs. L'Institut offre du crédit à ses membres dans le cours normal de ses opérations. L'Institut est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière. Il y a eu aucun changement dans le risque de crédit de l'Institut par rapport à l'année précédente.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ceux-ci assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché. Il y a eu une augmentation du risque de taux d'intérêt par rapport à l'année précédente en raison des hausses de taux d'intérêt annoncées par la Banque du Canada.

Risque de prix autre

L'Institut est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds d'actions. Il a eu aucun changement dans le risque de prix autre de l'Institut par rapport à l'année précédente.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

10. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie («CAAT»)

Les CAAT offrent des services de retraite aux employés des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ainsi qu'aux employés d'autres employeurs participants. Le régime est un régime de retraite conjoint multi-employeurs. Par contre, les cotisations de l'Institut sont comptabilisées comme si le régime était un régime à prestations déterminées, les cotisations de l'Institut étant passées en charges dans la période où elles deviennent exigibles. Chaque année, un actuaire indépendant détermine l'état de capitalisation des CAAT en comparant la valeur actuarielle des actifs investis à la valeur estimée de toutes les prestations de retraite que les participants ont gagnées à ce jour. Les résultats de la plus récente évaluation au 31 décembre 2022 ont révélé un excédent de 4 091 000 \$ (en milliers). Les résultats de cette évaluation ont révélé un total des provisions techniques et des obligations au titre des régimes de retraite de 15 336 000 \$ (en milliers) au titre des prestations constituées pour le service avec des actifs actuariels à cette date de 19 427 000 \$ (en milliers). L'Institut ne reconnaît aucune part de l'excédent ou du déficit des CAAT. Les contributions versées par l'Institut aux CAAT au cours de l'année se sont élevées à 287 708 \$ (2022 - 270 578 \$).

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2023

11. Services fournis à d'autres organismes

Une entente de services a été signée avec la Fondation actuarielle du Canada (FAC) pour permettre à la FAC d'acquérir certains services administratifs et autres sans frais à la FAC. L'entente couvre des services de tenue de livres et de comptabilité; de l'espace d'entreposage pour les documents administratifs; des services de traduction; de l'entretien du site Web de la FAC; de la gestion d'une base de données des donateurs de la FAC; l'accès au téléphone, l'Internet et au télécopieur. Les apports en nature sont enregistrés dans les états financiers et incluent ce qui suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Frais d'audit	6 790 \$	9 565 \$
Soutien administratif	15 236	10 630
Autre	1 162	1 245
	<u>23 188 \$</u>	<u>21 440 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 2022

Annexe 1 - Honoraires professionnels

Services pour le site Web et l'Internet	161 206 \$	33 497 \$
Actuaires - conseil et autre	285 798	246 399
Juridiques - disciplinaire	179 569	160 940
Audit	30 816	28 549
	<hr/>	<hr/>
	657 389 \$	469 385 \$

Annexe 2 - Remboursement des frais de déplacement, des frais de réunion et des initiatives de bénévolat

Conseil d'administration, directions et commissions	81 020 \$	23 619 \$
Prix décernés aux bénévoles et certificats de Fellowship	10 144	26 591
Remboursements de frais de voyage	110 282	6 126
	<hr/>	<hr/>
	201 446 \$	56 336 \$

Annexe 3 - Fournitures et services

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	199 664 \$	234 381 \$
Téléphone	24 115	23 454
Affranchissement et service de livraison	24 185	13 988
Équipement informatique et entretien	259 566	274 581
Papeterie et fourniture	5 455	6 735
Affranchissement et service de livraison	(12 340)	(10 283)
Équipement de bureau - entretien	8 422	4 471
	<hr/>	<hr/>
	509 067 \$	547 327 \$
